
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 23/2 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.2.60053

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

schung und geographische Expansion beschrieben, was für die »Neuankömmlinge« charakteristisch ist. Das Schicksal der Autochthonen wird verdrängt und vergessen.

Zone 2: Die Sicht der Kolonisatoren

Im Gegensatz zur 1. Zone steht hier die physische und geistige Herrschaft über die Menschen im Vordergrund. Streitigkeiten zwischen den Eroberern und die Teilnahme der Kirche werden erwähnt. Insgesamt wird die »Eroberung« Amerikas als positiv für die Entwicklung der Menschheit bewertet. Die sich wehrenden »Amerindiens« werden als Angreifer, die europäischen Kolonisatoren als Opfer gesehen. Weiter werden die weltweite Expansion und die Konkurrenz gegen die spanische Vorherrschaft thematisiert. Nicht allein die ehemaligen Kolonialmächte, sondern auch die ehemals spanischen Kolonien übernehmen die Sicht des »Mutterlandes« und erkennen auch seine »zivilisatorische Mission« an. Dazu gehören vor allem südamerikanische Staaten, aber auch Hongkong, Taiwan und die Philippinen, also die asiatischen Länder, die am stärksten westlich geprägt sind.

Zone 3: Zwiespältige Sicht

Hier stehen die Indianer und ihr Schicksal im Zentrum. Sie werden als Opfer, die europäischen Ankömmlinge als Aggressoren beurteilt. Dennoch wird die Berechtigung der kolonialen Unternehmungen nicht in Frage gestellt. Die Zwangsarbeit, bei der die Indianer zugrunde gingen, wird nicht vergessen. Die Ungerechtigkeit der Negersklaverei wird geschildert, doch als »Erfindung« von Las Casas gesehen und nicht dem kolonialen System angelastet. Zu diesem Bereich gehören Bücher der meisten Länder, die in die Kolonisation verwickelt waren, aber auch solche in den Vereinigten Staaten, die eine Versöhnung mit den Indianern und ihren Nachbarn im Süden anstreben.

Zone 4: Anklagender Blick

Die »Entdeckung« Amerikas wird als Eroberung und Kolonisation bezeichnet. Die negativen Folgen für die nichteuropäischen Völker werden geschildert. Die Indianer und die Schwarzen werden als Opfer genannt, die Sklavenhändler gleich welcher Nationalität werden angeklagt. Die Niederlande und Deutschland sind bei dieser Sichtweise ebenso vertreten wie Mexiko, die ehemalige UdSSR, China, aber auch Vietnam, Angola, Kenia, Nigeria und Algerien. Die unterschiedlichen Gründe für diese Haltung werden dargelegt.

Rainer RIEMENSCHNEIDER betont in seinem Vorwort zu diesem Buch, daß die vertiefte Kenntnis der verschiedenen Möglichkeiten, die Welt zu sehen, und die Fähigkeit, in der Vergangenheit zu lesen, unabdingbar sind für eine Annäherung der Völker. Dazu einen wichtigen Beitrag geleistet zu haben, ist das Verdienst des vorliegenden Buches.

Elisabeth ERDMANN, Erlangen-Nürnberg

Ulrich SCHÜTTE, *Das Schloß als Wehranlage. Befestigte Schloßbauten der frühen Neuzeit im alten Reich*, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 1994, 430 p., illustrations.

L'auteur s'est donné comme but de montrer l'évolution des rapports entre la construction des châteaux fortifiés et les structures politiques et sociales ainsi que leurs aspects culturels, de la fin du Moyen âge et des temps modernes (1450–1750), en fonction de leur rôle de défense et de leur rôle de fixation du pouvoir et de résidence des souverains. C'est dire combien vaste est l'horizon de sa recherche et combien difficile est l'entreprise. U. Schütte procède avec prudence. Il tient d'abord à rappeler que les termes de *Burg* et *Schloss* n'avaient pas alors le sens précis qu'ils ont aujourd'hui de château-fort et château (résidence). Il retrace l'évolution du vocabulaire: *Castrum* (XVII^e siècle), puis *Veste*, *Schloss* qui se répand dans la seconde moitié du XV^e siècle au dépens de *Burg*. Pour éviter la confusion avec le *Schloss* non fortifié depuis le XVIII^e siècle, il retient le terme de *Festschloss*. A partir du mouvement des *Landfriede* au XV^e siècle, les préoccupations de commodité prennent place à côté de celles de sécurité, mais la Guerre des Chevaliers (1522–1523) puis la Guerre de Trente ans redonnent

de l'importance aux premières. Ce n'est qu'à partir de 1650 que la constitution des Etats et le retour de la paix renversent l'équilibre.

Le travail de U. Schütte s'appuie sur une bibliographie considérable, surtout en langue allemande. On peut regretter que l'ordre alphabétique y ait mêlé les monographies aux ouvrages plus généraux. Il s'appuie également sur une iconographie abondante, remarquable et bien utilisée.

U. Schütte base sa démonstration sur des études monographiques de châteaux résidences, châteaux fortifiés, châteaux d'agrément et châteaux de chasse, successivement dans les domaines autrichiens des Habsbourg, des Wettin en Saxe, des Electeurs palatins et de Mayence, enfin des Hohenzollern et Brandebourg. Après quoi, sont examinés les traités d'architecture de Dürer, Solms, Ryff, Specklin, Fürtttenbach, Dillich, Goldmann, ce qui permet de déceler les influences étrangères, notamment italiennes, ou les différences d'évolution, en particulier entre l'Allemagne et la France.

Un chapitre consacré à la typologie des châteaux défensifs montre l'évolution du mariage entre art de la fortification et architecture répondant aux nécessités de la fonction politique, sans oublier le rôle de résidence. Deux tendances coexistent: séparation ou intégration des éléments de défense suivant les conditions particulières à chaque cas, à travers la gamme qui va du château princier au simple château seigneurial.

Dans un chapitre original est étudiée la place du château fortifié dans les manifestations diverses de la culture princière et nobiliaire: cérémonies, défilés, théâtre, architectures provisoires, feux d'artifice, fantasmagories, représentations des sièges, etc. Le patriciat ne reste pas insensible à ces manifestations et les Fugger, par exemple ne le cèdent en rien aux seigneurs.

L'aspect militaire des châteaux survit assez longtemps, non seulement parce que l'on peut encore craindre les soldats maraudeurs ou des révoltes populaires, mais aussi comme symbole de prééminence sociale. Modernisation des châteaux, avec une place croissante des jardins et traditions architectoniques allient architecture civile et architecture militaire jusqu'au XVIII^e siècle. Après 1750, la résidence non fortifiée s'impose, mais la mode romantique des ruines évoque encore l'aspect militaire.

L'entreprise de U. Schütte était une sorte de défi. Le défi a été relevé et nous donne un livre qui par son originalité ouvre la voie à de nouvelles recherches associant de nombreux domaines de l'histoire.

André CORVISIER, Paris

Achim HÖLTER, *Die Invaliden. Die vergessenen Geschichten der Kriegskrüppel in der europäischen Literatur bis zum 19. Jahrhundert*, Stuttgart, Weimar (Metzler) 1995, XIII-663 p., Ill.

Dans l'avant-propos de cette longue et imposante étude, l'auteur semble prier son lecteur de l'excuser de traiter un tel sujet, et surtout de n'avoir pas recouru aux méthodes propres à l'histoire des mythes et des thèmes littéraires ou au discours déconstructionniste (qu'aurait pu imposer la mode). Par ailleurs l'auteur a renoncé à établir une bibliographie de son corpus littéraire, d'abord parce qu'elle aurait été trop longue, ensuite (et surtout) parce qu'il ne voulait pas créer l'impression qu'il avait rassemblé tous les textes littéraires traitant du phénomène de l'invalidité de guerre.

Le premier chapitre (il y a en a 37) revient sur les remarques épistémologiques de l'avant-propos. Comment justifier la «métopolémologie»? D'abord en montrant que le sujet de l'invalidé n'a pas encore été traité de manière globale et que la «science littéraire» peut utilement intervenir dans un domaine traité jusqu'à présent par les historiens. L'auteur définit sa position, à contre-courant de certaines modes, comme une «herméneutique éclairée critique et rationaliste»: autant dire qu'il traite le fait littéraire comme fait historique et social, tout en